

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CL2

présenté par

M. Orphelin, Mme Cariou, M. Taché, Mme Batho, M. Julien-Laferrière, Mme Bagarry,
Mme Forteza et Mme Gaillot

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article introduit un contrôle disproportionné de la population via les systèmes d'information que ne justifie pas la lutte contre le covid-19.